

ALLEE PATTE D'OIE

46 RUE DU TCHAD
31 000 TOULOUSE
SIRET 401 018 932 00012 NAF 9499 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ALLEE PATTE D'OIE

46 RUE DU TCHAD
31 000 TOULOUSE
SIRET 401 018 932 00012 NAF 9499 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'assemblée générale de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association ALLEE PATTE D'OIE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L.123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1^{er} janvier 2021** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues,
- la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Toulouse, le 12 mai 2022.



SARL de Commissaires aux comptes
CECOTTI Thierry et Associés

Annexe au rapport sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



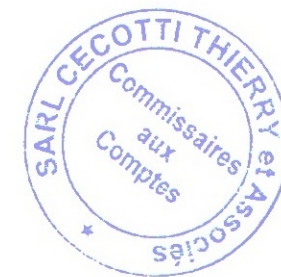
BILAN SYNTHETIQUE
 ASSOCIATION A.L.L.E.E. PATTE D'OIE
 Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice 2021			2020
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles				
- Fonds commercial				
- Autres				
Immobilisations corporelles	684 093	48 918	635 175	524 095
Immobilisations financières	100		100	
TOTAL I	684 193	48 918	635 275	524 095
Actif circulant :				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 493		3 493	3 253
Créances :				
Clients et comptes rattachés	97 434		97 434	25 836
Autres	13 885		13 885	29
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	105 823		105 823	350 746
Caisse	1 012		1 012	141
TOTAL II	221 647		221 647	380 006
Charges constatées d'avance (III)	1 787		1 787	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	907 626	48 918	858 708	904 101



BILAN SYNTHETIQUE
ASSOCIATION A.L.L.E.E. PATTE D'OIE
Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
Capitaux propres		
Capital	204 987	204 987
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves réglementées		
- Autres	355 298	355 820
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-34 323	(522)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	525 962	560 285
Provisions pour risques et charges (II)		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	294 403	311 961
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 930	6 918
Autres	32 414	24 936
TOTAL III	332 840	343 815
Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	858 708	904 101



COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE
 ASSOCIATION A.L.L.E.E. PATTE D'OIE
 Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES	Exercice N 2021	Exercice N-1 2020	PRODUITS	Exercice N 2021	Exercice N-1 2020
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 636	2 646	Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	132 023	124 370
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	57 298	64 514	Subventions d'exploitation	337 807	298 162
Impôts, taxes et versements assimilés	18 466	5 075	Autres produits	9 047	2 365
Rémunération du personnel	336 670	276 563	PRODUITS FINANCIERS	285	359
Charges sociales	82 746	69 834			
Dotations aux amortissements	33 359	1 210			
Dotations aux provisions					
Autres charges	688	3 466			
CHARGES FINANCIERES	3 498	1 823			
TOTAL (I)	536 361	425 131	TOTAL (I)	479 162	425 257
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	11 055	11 890	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	33 931	11 242
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	547 416	437 021	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	513 093	436 499
BENEFICE OU PERTE	-34 323	(522)			
TOTAL GENERAL	513 093	436 499	TOTAL GENERAL	513 093	436 499



ANNEXES AUX COMPTES CLOS DU 31-12-2021

ASSOCIATION PATTE OIE
46 rue du Tchad
31300 TOULOUSE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



OBJET SOCIAL DE L'ENTITE

L'association A.L.L.E.E. est une association loi 1901 à but non lucratif qui existe depuis 1993 et est composée de . presque 400 adhérents, 1500 usagers, des équipes de bénévoles (habitants des quartiers d'intervention, partenaires, usagers des activités...) dont 12 membres du Conseil d'Administration élus par ses adhérents en Assemblée Générale qui agit sur plusieurs quartiers toulousains du 31300.

Jusqu'à 29 salariés travaillent à la mise en place de son projet dont la finalité est l'épanouissement de l'individu, comme Être singulier et Être social, dans son environnement.

Elle gère le Clae de l'école élémentaire Patte d'Oie, la Ludothèque des Arènes, des Séjours vacances pour les 6 12 ans (quartiers Patte d'Oie et Arènes Romaines) et l'Espace de Vie Sociale des Arènes Romaines.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le nouveau règlement ANC 2018-06 applicable à compter du 1er janvier 2020, impacte assez peu la présentation des comptes de l'association.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits majeurs :

Afin de développer nos services, l'association a acquis un immeuble situé 2-4 rue de Cugnaux, par acte notarié signé les 03 octobre 2019.

Les travaux de rénovation du bâtiment ont été réalisés pour l'essentiel sur l'exercice 2020 et l'entrée dans les locaux a eu lieu début mars 2021.

La ludothèque a été transférée dans ces nouveaux locaux début mars 2021.

Une crise sanitaire a débuté au cours du premier trimestre 2020 suite à la propagation du virus COVID-19.

Les 2 périodes de confinement (du 17 mars à 12 h au 11 mai 2020 puis du 30 octobre 2020 au 15 décembre 2020), l'interdiction d'organiser des activités adultes et des événements, ont considérablement impactées l'activité de l'association. Cette crise a continué d'impacter l'exercice 2021, néanmoins, nous ne pensons pas que la continuité d'exploitation en l'état des informations disponibles à ce jour, soit menacée.

L'association a eu recours au télétravail et au chômage partiel. Les activités d'animation et événementielles, ont été totalement interrompues à compter du 17/03/2020 jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les salariés concernés par l'activité d'animation ont été placés en arrêt d'activité et en activité partielle.

Les autres salariés ont été placés en télétravail pour les postes le permettant.

Il n'a pas été demandé de report d'échéances d'emprunt ou de cotisations sociales.

La CAF a maintenu ses prestations et si la Mairie a diminué sa subvention, elle a néanmoins accordé une aide . exceptionnelle

L'activité et l'organisation du CLAE ont été fortement impactées par cette crise, mais celle-ci n'a pas eu d'effet majeur sur la structure financière de l'association.



INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Durées d'amortissement

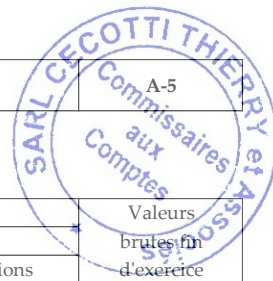
Immobilisations	Durée d'amortissement
BATIMENTS	10 ans à 25 ans
INSTALLATIONS GENERALES	10 ans à 20 ans
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3 ans

Créances

Les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

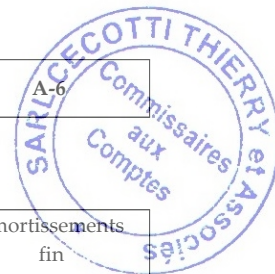
INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Le calcul de l'engagement retraite n'a pas été effectué car compte tenu du fort taux de rotation, cette information n'a pas été jugée significative.



IMMOBILISATIONS

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes fin d'exercice
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	virt.poste à p	cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres						
Total						
CORPORELLES						
HA Immeuble						0
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui install. Agenc. Aménag			464 232			464 232
Install.technique, mat.et outillage			203 124			203 124
Install. Agenc. Aménagements divers						
Materiel de transport						
Materiel de bureau, mobilier	16 737					16 737
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	522 917			522 917		0
Avances et acomptes						0
Total	539 654	0	667 356	522 917	0	684 093
FINANCIERS						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	0			0		0
Autres titres immobilisés						
Prêts & autres dettes financières			100			100
Total	0	0	100	0	0	100
TOTAL	539 654	0	667 456	522 917	0	684 193



AMORTISSEMENTS

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin d'exercice
		Augmentations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement, de recherche et de développement			
	Autres			
	Total			
CORPORELLES	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui install. Agenc. Aménag		32 514	32 514
	Install. technique, mat. et outillage			
	Install. Agenc. Aménagements divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	15 559	846	16 404
	Emballages récupérables et divers			
Total	15 559	33 359	48 918	

Ventilation des dotations aux amortiss. de l'exercice

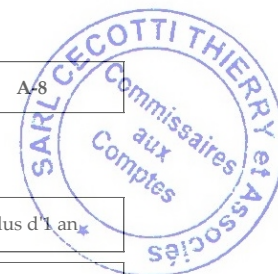
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel
Frais d'établissement, de recherche et de développement			
Autres			
Total			
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui install. Agenc. Aménag			
Install. technique, mat. et outillage			
Install. Agenc. Aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, mobilier	33 359		
Emballages récupérables et divers			
Total	33 359		



PROVISIONS

		début d'exercice	Augmentations	Diminutions	fin d'exercice	
PROV. RELEMENTEES	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour fluctuation des cours					
	Provisions pour amortiss. dérogoaires					
	Autres provisions					
	Total					
PROV. RISQUES & CHARGES	Provisions pour litiges					
	Provisions pour garanties données aux clients					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Provisions pour impôts					
	Provisions pour renouvel. immobilisations					
	Provisions pour grosses réparations					
	Provisions pour ch. soc. & fiscales s/cp					
	Autres provisions (1)					
	Total	0	0	0	0	
PROV. DEPRECIATION	provisions incorporelles sur corporelles immobilisations titres de participation aut. immob. financières					
	Provisions sur stocks				0	
	Provisions sur clients					
	Provisions sur autres					
		Total		0		0
	TOTAL GENERAL		0	0	0	0
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles					

(1) Par décision de l'AG, les provisions sans objet ont été intégrées dans le fonds associatif



CREANCES ET DETTES

		Année N	1an au plus	plus d'1 an*
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Avances et acomptes versés sur	3 493	3 493	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	97 434	97 434	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	13 190	13 190	
	Divers	695	695	
Groupe et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	1 787	1 787		
	Total	13 885	13 885	0
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

		Année N	1an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts & dettes ets de crédit à 1 an max.				
	Emprunts & dettes ets de crédit à + d'1 an				
	Emprunts & dettes financières divers				
	Avances et acptes reçus sur cdes en cours	0	0		
	Fournisseurs & comptes rattachés	5 930	5 930		
	Personnel et comptes rattachés	5 805	5 805		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 127	23 127		
	Impôts et taxes	3 482	3 482		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Dettes sur immobilisations				
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
Groupe et associés					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	Total	38 344	38 344	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (pers.physiques)					

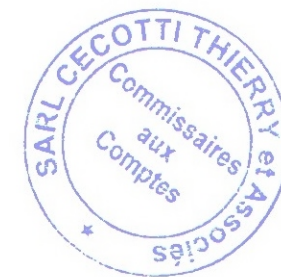
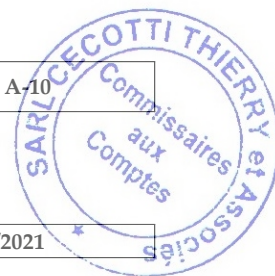


TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES
subventions de fonctionnement affectées

Conventions	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Utilisation en cours de l'exercice (compte 7894) B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressour.affectées (compte 6894) C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A-B+C
		Néant			
TOTAL	0	0	0	0	0



SUBVENTIONS A RECEVOIR

AU 31/12/2021

Subv mairie Toulouse LUDO	57 337,50	
Total		57 337,50

PRODUITS A RECEVOIR

AU 31/12/2021

PSO CAF CLAE	30 025,22	
AIDE CAF CVL	350,00	
AIDE CAF EAVS	6 999,60	
AIDE CAF HANDICAP	13 190,00	
Total		50 564,82

FOURNISSEURS DIVERS

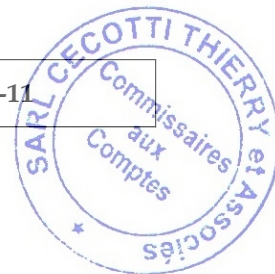
AU 31/12/2021

Fournisseurs divers	3 321,70	
Total		3 321,70

FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES

AU 31/12/2021

Fournisseurs divers	2 608,22	
Total		2 608,22



	Effectif 2021	
	Exercice clos	%
Nbre d'hommes	13	28%
Nbre de femmes	34	72%
CDI	39	83%
CDD	8	17%
Tps plein	5	11%
Tps partiel	42	89%
Contrat qualif.	0	
Total salariés	47	